

Etterbeek, 17 octobre 2022

## Concerne : Projet des Jardins de la Chasse – Étapes suivantes

Madame, Monsieur

Le 16 septembre dernier, une réunion publique d'information était organisée à l'attention des riverains des rues Beckers, de Haerne et de l'avenue des Casernes pour leur expliquer les prochaines étapes du projet de réurbanisation des Jardins de la Chasse. Pour rappel, ce site s'étend sur 3 hectares. Outre l'hôtel communal, deux immeubles de logements y ont déjà été construits : les résidences Ardea (69 appartements, rue Beckers) et Libellula (37 appartements, à côté du bâtiment administratif).

Tous les habitants n'ont probablement pas eu l'occasion d'assister à cette réunion. Il nous a donc paru utile de vous communiquer le calendrier des prochaines interventions telles qu'elles sont actuellement programmées :

- Automne 2022 : vidage de ce qui se trouve encore à l'intérieur de la « Fondation Jourdan » (ex-CPAS, avenue des Casernes), démolition de ce bâtiment et démolition de l'ancien bloc technique de l'hôpital (rue de Haerne). Pour limiter les nuisances occasionnées aux riverains de la rue Beckers, les déchets issus des chantiers de démolition seront évacués via la rue Jacqueline Harpman. Cette première opération devrait durer maximum 5 mois.
- Printemps 2023 : construction de la nouvelle crèche Ste-Geneviève, rue Beckers. Elle comptera 56 lits et deux appartements seront aménagés à l'étage. Les travaux devraient durer 1 an et demi.
- Début 2024 : réaménagement et réaffectation de la chapelle située au centre de site. Elle sera transformée en Maison de la participation.
- Phase suivante : construction d'un nouvel immeuble de logements regroupant une quarantaine d'appartements en lieu et place de l'ancien hôpital d'Etterbeek. Le Centre d'aide à l'enfance du War Memorial en occupera le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage.
- Démolition de l'actuel War Memorial.
- Construction d'une aile de logements supplémentaire au centre du site (72 appartements en tout) ainsi que d'un immeuble à appartements (34 unités) face à la rue de Haerne.
- Prolongation de la rue Harpman jusqu'à la rue de Haerne et aménagement du parc public Olympe de Gouges, au centre de l'îlot.

Concernant ces quatre dernières phases, il est difficile à l'heure actuelle d'en définir le calendrier avec précision. Le critère déterminant pour finaliser ce calendrier – qui peut varier entre 2026 et 2028 - sera lié à la possibilité de relocaliser provisoirement le War Memorial avant son installation dans ses nouveaux locaux.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale.

Annick PETIT

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF